



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

Promis juré, on n'a pas voté ça!

- Baisse des effectifs au cockpit ? **Votée.**
- Délocalisation vers l'étranger ? **Votée.**
- Réorganisations à la chaîne ? **Votées**

✓ **Et à chaque fois... validées par les syndicats majoritaires.***

Ceux qui votent « oui » en réunion, puis crient « non » ou dans les couloirs.

 **La CFDT n'a pas voté la casse sociale.**
Ni hier. Ni aujourd'hui, Ni demain.

! **Ouvrez l'œil, pas juste les mails.**
● Les grands discours, c'est bien. Les actes, c'est mieux.

Ce qui se décide... ne se décide jamais sans eux.

Toutes les décisions validées au CSE ou au CSEC — baisses d'effectifs, délocalisations, suppressions de postes — passent avec l'accord des syndicats majoritaires*.

Pas de majorité = pas de validation.

Alors quand certains vous disent: « On est contre la délocalisation » ou « On défend l'emploi »

demandez-leur simplement:

Et vous avez voté quoi, au juste?